

PREMIÈRE JOURNÉE

Registre ouvert le 18 Août 2025 à 9 heures 00

Observations de M. TROUILH Jean-Justin et TROUILH Christophe domiciliés 29-27 Chemin Nuaron à LAGOR (64)

Nous souhaiterions que la parcelle AV 144 soit constructible en partie sur ~~la~~ longueur du terrain joignant le chemin Nuaron et sur une profondeur d'environ 30 mètres.

Cela donnerait la possibilité de plusieurs constructions dans cette zone très urbanisée où tous les réseaux sont présents. Ce terrain se trouve entre une construction sur la parcelle AV 143 et une grange sur la parcelle AV 38 dont nous souhaiterions demander un changement de destination.

J. Trouilh *C. Trouilh*

SCI Benegac Lagor - Sections AB 74 et AC 169 - Maison d'habitation actuellement occupée par M. et Mme Pilloix (Lagor le 21/08/2025)

Nous voudrions que soient mises au P.U.R. la parcelle AB 74 (1000 m²) et une partie de la parcelle AC 169. Sur cette dernière, nous proposons que soit constructible une bande de 120 m de long sur 25 m de large représentant un total de 3000 m² pour 2 ou 3 habitations. Ces parcelles pourraient être complétées par du terrain non constructible en densité, si nécessaire pour l'assainissement individuel. Les 2 parcelles sont en bordure du chemin Bazans à Lagor. Elles ne sont ni cultivées ni en location. 400 m seulement les séparent des dernières maisons du bourg de Lagor.

Le chemin a été refait cette année, le réseau d'eau en 2024, le réseau d'électricité en 2023 et la maison déjà existante (habitée par M. et Mme Pilloix) bénéficie de l'accès téléphone et de la fibre. Tous les réseaux seraient suffisants pour plusieurs maisons alors que, pour l'instant, une seule en profite.

La SCI Benegac est une SCI familiale porteuse du projet de densifier l'habitat autour de la maison déjà existante et de ses réseaux fonctionnels pour que naisse un petit quartier très proche de Lagor, dans un cadre de nature préservée, pouvant attirer des personnes voulant bâtir ou louer.

Plan joint

Mme Pilloix, co gérante de la SCI, *M. Pilloix*

Pièce annexe

SCI Benegac / Pilloix

Visualisation cartographique - Géoportail

Pilloix - Lagor



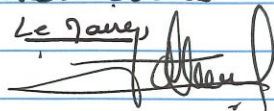
Avis Maire sur les observations formulées par Mrs TROUILH

- La Commune soutient la démarche et la demande formulée par Mrs TROUILH. Cette parcelle est dans la continuité de l'urbanisation actuelle où tous les réseaux sont présents.

Avis Maire sur les observations formulées par M. et Mme PILLOIX (SCI)

- Nous soutenons fortement la demande formulée par M. et Mme PILLOIX sur l'urbanisation d'une partie des parcelles AB 74 et AC 169 qui est très pertinente. Tous les travaux de réseaux et de voirie ayant été réalisés à neuf en 2023 et 2024 pour la desserte d'une seule maison et suffisamment dimensionnés pour de futures extensions. Le coût d'investissement mérite d'être optimisé dans ce secteur.

En conclusion : ce sont les deux seules zones qui permettraient de proposer des terrains constructibles individuels soit entre 5 et 10 lots dans les 10 ans à venir.

Le Maire


- Observations de :